

Délibération du comité syndical Séance du 23 septembre 2026

SDE35	
Village des collectivités	
1 avenue de Tizé	
352036 Thorigné-	
Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	40
Présents :	23
Absents :	17
Quorum :	21
Votants	23
Réception par le	
Préfet	
Publication	

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois septembre à dix-huit heures, le comité du Syndicat Départemental d'Energie 35, dûment convoqué le dix-sept septembre deux mille vingt-six, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Olivier DEHAESE, Président du SDE35, en présence de :

Présents : Olivier DEHAESE, Président ; Marc CHRISTIE, Laurence DUFFAUD, Charlotte FAILLÉ, Aurore GELY-PERNOT, Loeiz RAPINEL, Vice-Président-es ; André DAVY, Philippe MEHOUS, membres du Bureau ; Denis CHEVALIER, Claire MABILLE, Pierre-Yves SAGET, David VEILLAUD, Patrice VIVIEN, délégué-e-s titulaires.

Présents en visioconférence : Christophe MARTINS, Thierry RESTIF, Vice-Présidents ; Nathalie GODEFROY (jusqu'au point 7), Pierre-Yves REBOUX (jusqu'au point 3), Eric VALLET, membres du Bureau ; Hervé BAUDOIN, Sébastien BOUDET (jusqu'au point 6), Maud DESMAS, Sébastien GIRARD (à partir du point 4, jusqu'au point 13), Michel JEULAND, Antoine LE FRÊCHE (jusqu'au point 7), Soazig ROUILLARD, Amel TEBESSI (à partir du point 3), Priscilla VALLÉE (jusqu'au point 9), Donatien WATREMEZ, délégué-es titulaires.

Absents ou excusés : Patrice DEPEIGE, Tony LUCO, membres du Bureau ; David BUISSET, Sébastien COLLET, Gilbert FESSELIER, Didier GOLLANDEAU, Daniel LEBOS, David LEBOUVIER, Jean-Marc LÉVÊQUE, Gaëlle ROUGIER, Didier SINANIAN, Bruno VINCENT, délégué-e-s titulaires.

Secrétaire de séance : Loeiz RAPINEL

Le quorum est atteint, 23 membres sur les 40 membres en exercice étant présents, le comité peut délibérer valablement.

Délibération n°20260923_COM_10 – Eclairage public – Programme LUM'ACTEE – Demande de subvention

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public, le SDE35 souhaite poursuivre les actions engagées grâce au programme national Lum'Actée en lançant un marché de fourniture d'équipements pour le déploiement d'horloges connectées et télé-opérables.

Cette opération vise à équiper en priorité les installations nécessitant des réglages fréquents, notamment pour la gestion des festivités, marchés et autres événements locaux. La télégestion permettra de réduire les interventions sur site, d'optimiser l'exploitation des installations et de renforcer les économies d'énergie réalisées par les communes. En s'appuyant sur le soutien du programme Lum'Actée +, le SDE35 prévoit l'installation de 300 horloges connectées.

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des dépenses prévisionnelles ainsi que les subventions susceptibles d'être mobilisées dans le cadre des saisons 4 et 5 du programme Lum'Actée+.

Programme	Montant du projet	Taux d'aide	Aide maximale mobilisable
<u>Lum'Actée</u> + Saison 4	129 600 €	50%	64 800 €
<u>Lum'Actée</u> + Saison 5	82 500 €	50%	41 250 €

Vu le tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles et des subventions envisageables,

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les candidatures du SDE35 aux saisons 4 et 5 du programme Lum'Actée+ ;
- d'autoriser le Président à signer les conventions de financement correspondantes, ainsi que tout document nécessaire à leur exécution.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Olivier DEHAESE

